

LE COULOIR DU SAVOIR lecouloirdusavoir.com

RÉUSSIR UN CONCOURS AU SÉNÉGAL

Guide général de préparation

Ce guide présente les principes généraux de préparation aux concours publics au Sénégal. Il se concentre sur la méthode, l'organisation du travail et les épreuves communes à la plupart des concours.

Important : *Les conditions d'accès, les épreuves, les coefficients et les dates varient chaque année selon les arrêtés ministériels. Consultez toujours l'arrêté officiel d'ouverture du concours que vous visez avant de vous inscrire. Ne vous fiez pas uniquement aux informations circulant sur les réseaux sociaux.*

L'équipe du Couloir du Savoir lecouloirdusavoir.com Série : Réussir les concours au Sénégal

I. LES GRANDES CATÉGORIES DE CONCOURS AU SÉNÉGAL

Les concours publics au Sénégal sont organisés par l'État pour recruter des agents dans différents corps. Chaque concours est régi par un arrêté ministériel fixant les conditions d'accès, les épreuves et le calendrier. **Cet arrêté est le document de référence obligatoire pour tout candidat.**

CATÉGORIE	EXEMPLES
Écoles de formation des enseignants	CRFPE (Élèves-maîtres), ENS, FASTEF
Forces de sécurité et de défense	Gendarmerie nationale, Police nationale, Douane, Eaux et Forêts
Grandes écoles administratives	ENA, École nationale de la Magistrature, Trésor, Impôts
Santé et social	Écoles d'infirmiers, de sages-femmes, d'assistants sociaux

II. LES ÉPREUVES LES PLUS COURANTES

Selon les concours, les épreuves varient. Cependant, plusieurs épreuves reviennent de façon récurrente dans la majorité des concours sénégalais.

ÉPREUVE	CARACTÉRISTIQUES
Composition française	Présente dans quasiment tous les concours. Dissertation, commentaire ou résumé de texte.
Culture générale	Questions sur l'histoire, la géographie, les institutions du Sénégal et du monde.
Mathématiques	Calcul, géométrie, logique. Présent dans les concours techniques et de sécurité.
Dictée	Épreuve d'orthographe et de grammaire, fréquente dans les concours de l'éducation.
Épreuves sportives	Obligatoires pour les forces de sécurité (Gendarmerie, Police, Douane, Eaux et Forêts).
Entretien oral	Présent dans la plupart des concours à la phase d'admission.

III. COMMENT ORGANISER SA PRÉPARATION

Obtenir l'arrêté officiel

C'est le point de départ obligatoire. Il précise les épreuves, les coefficients, les conditions d'accès et les dates. Disponible à la Direction du concours ou au Journal Officiel.

Planifier à l'avance	Commencez la préparation au moins 4 à 6 mois avant la date des épreuves. Établissez un planning hebdomadaire réaliste et tenez-vous-y.
Travailler les bases	Français (expression écrite, orthographe, grammaire), mathématiques (calcul, pourcentages, problèmes), culture générale (actualité sénégalaise et africaine).
S'entraîner sur annales	Les annales des années précédentes sont la meilleure préparation. Cherchez-les dans les librairies de Dakar ou auprès d'anciens candidats.
Soigner la forme physique	Pour les concours des forces de sécurité, la préparation physique est aussi importante que la préparation intellectuelle. Commencez tôt.
Constituer le dossier tôt	Certains documents (casier judiciaire, certificat de nationalité, certificat médical) peuvent prendre du temps à obtenir. Anticipez.

IV. CONSEILS POUR LES ÉPREUVES ÉCRITES

La composition française

- Lisez le sujet deux fois avant d'écrire. Identifiez les mots-clés.
- Consacrez 15 minutes à la rédaction d'un plan détaillé sur brouillon.
- Rédigez une introduction avec accroche, contextualisation, problématique et annonce du plan.
- Développez en 2 ou 3 parties équilibrées avec arguments et exemples concrets.
- Concluez en synthétisant et en ouvrant sur une perspective plus large.
- Relisez impérativement avant de rendre votre copie.

La culture générale

- Lisez régulièrement un journal sénégalais (Le Soleil, L'Observateur, Sud Quotidien).
- Révisez l'histoire du Sénégal : indépendance, présidents, institutions, grands événements.
- Connaissez la géographie du Sénégal : régions, fleuves, ressources naturelles, pays limitrophes.
- Maîtrisez les institutions de la République : Présidence, Assemblée nationale, Constitution.
- Suivez l'actualité africaine et internationale dans ses grandes lignes.

Règle d'or : Consultez toujours l'arrêté officiel d'ouverture avant toute chose. C'est lui qui fait foi, pas les informations circulant sur les réseaux sociaux.